

eM·Rhône

RÉPONSE DES MAÎTRES D'OUVRAGE AU BILAN DES GARANTS

Mai 2024

SOMMAIRE

- 1. PREAMBULE**
Lecture des grands enseignements par les maîtres d’ouvrage
- 2. DÉCISION**
La poursuite du projet eM-Rhône
- 3. SUITE**
La démarche proposée pour l’information et la concertation continue du public
- 4. ANNEXE**
Synthèse des réponses aux demandes de précisions et recommandations des garants formulées à l’issue de la concertation préalable

Le présent document est rédigé par les maîtres d’ouvrage Elyse Energy, pour le projet eM-Rhône, et Rte, pour le raccordement du projet au réseau électrique. Il est communiqué dans sa version finale en date du 24 mai 2024 soit deux mois calendaires après publication du bilan de la concertation réalisé par les garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public, conformément aux exigences du Code de l’Environnement (R121-24). Ce document « Réponse des maîtres d’ouvrage au bilan des garants » est transmis à cette même date à la Commission Nationale du Débat Public et sera également publié sur le site internet dédié au projet.

PRÉAMBULE

Lecture des grands enseignements par les maîtres d'ouvrage

La concertation préalable du projet eM-Rhône et de son raccordement électrique s'est achevée le 25 février 2024 après presque trois mois d'information, de rencontres et d'échanges avec le public et plus largement le territoire. Elyse Energy et Rte remercient la Commission Nationale du Débat Public et les garants nommés pour leur accompagnement mais également le GIE (Groupement d'Intérêt Economique) OSIRIS et les collectivités locales qui ont joué un rôle clé dans la diffusion de l'information et l'organisation de la concertation.

Comme souligné par le bilan des garants, Elyse Energy a souhaité déployer un dispositif favorisant la pédagogie au regard de la complexité du sujet et des thèmes traités. Au cours de cette première étape l'ensemble des équipes et des partenaires du projet se sont fortement impliqués. Malgré une faible mobilisation, les participants ont pu partager leurs contributions et questions pour nourrir les prochaines étapes du projet.

Le projet a bénéficié d'un accueil favorable à la fois de la part du grand public, de l'écosystème professionnel mais également des décideurs locaux qui se sont exprimés en ce sens. Cela repose principalement sur un constat commun des enjeux de décarbonation et la nécessité de développer des solutions pour compléter les changements de comportements individuels. Par ailleurs, l'arrivée du projet sur la plateforme Les Roches-Roussillon est perçue comme une contribution à la dynamique économique locale. Ce site emblématique, qui s'inscrit dans un renouveau industriel avec de nombreux projets en cours et à venir, dispose d'atouts évidents pour eM-Rhône en matière de connaissance et de gestion des risques, de synergies industrielles ou de solutions de transports.

La richesse des échanges a également permis l'expression légitime de certains points de vigilance. Les enjeux relatifs à la maîtrise de la consommation des ressources ont par exemple été évoqués. Pour l'eau notamment, Elyse Energy faisait référence à un bilan conservatif avec des données maximalistes. L'entreprise conduit actuellement un travail approfondi sur des solutions techniques permettant la préservation de cette ressource précieuse (réutilisation de l'eau rejetée par certains industriels de la plateforme). Par ailleurs, il est important de rappeler que les premiers chiffres exprimés concernent l'ensemble du projet : par exemple la consommation d'électricité indiquée est relative à la production globale d'eM-Rhône, et non seulement à la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau. Enfin, des précautions doivent être prises concernant les comparaisons sur les ordres de grandeur de ces flux faites au cours de la concertation.

Les points d'attention concernent également la gestion des impacts sur l'environnement et la biodiversité ainsi que les risques inhérents à un projet industriel. Tous ces sujets sont importants et ont bien été entendus par les maîtres d'ouvrage qui s'engagent à les prendre en compte au mieux au cours de la concertation continue et dans les grands principes qui guident le développement du projet.

Le projet eM-Rhône est conçu dans un champ de contraintes qui relève à la fois d'un cadre réglementaire structurant et d'enjeux de dimensionnement. Ainsi, le choix des alternatives doit être cohérent avec la viabilité technique et économique de ce type de projet. A l'image de l'approvisionnement des intrants qui doit tout à la fois répondre à des critères d'éligibilité et de certification bas-carbone, mais aussi de disponibilité de la ressource. Si des sources locales sont souhaitables et favorisées dans les démarches de prospection, elles devront être adossées à des sources plus structurantes.

En tant qu'entreprise responsable et mobilisée, Elyse Energy prend la pleine mesure des enjeux qui se conjuguent autour du projet eM-Rhône et pour le territoire, et réaffirme son engagement de développer un projet avec pour objectifs la maîtrise des impacts, l'intégration au territoire et une contribution à son développement.

DÉCISION

La poursuite du projet eM-Rhône

Sur la base des enseignements tirés de la concertation préalable, du bilan des garants et des échanges avec le public, et considérant les différents éléments de contexte évoqués tout au long de la concertation, les **maîtres d'ouvrage décident de poursuivre le développement du projet eM-Rhône et de son raccordement électrique.**

La poursuite du développement du projet sera réalisée sans modification structurelle mais avec des engagements forts :

- › **Partager des synthèses sur les thématiques suivantes** (*cf. concertation continue*) et ce dès le 4^e trimestre 2024 :
 - sur les études d'impact et de dangers,
 - sur le transport,
 - sur le bilan carbone ;
- › **Mettre en œuvre les moyens techniques visant à prioriser la réutilisation de l'eau rejetée** par certains industriels de la plateforme mais également étudier **le recyclage d'une partie de l'eau** normalement rejetée par le procédé Elyse Energy ;
- › **Identifier pour fin 2024** les pistes de revalorisation des déchets dans une logique d'économie circulaire et de valorisation énergétique ;
- › **Travailler avec les producteurs d'électricité verte et bas carbone** pour sécuriser les volumes nécessaires au fonctionnement des installations (action sur le temps long et dans le champ de la confidentialité) ;
- › **Garantir la maîtrise des risques et des nuisances** avec une politique de gestion des risques allant sur certains aspects au-delà des obligations réglementaires ;
- › **Réduire les impacts logistiques en priorisant le transport ferroviaire et par canalisations** pour l'acheminement des intrants et le transport du produit final – **des discussions d'opportunité sur le basculement d'une partie des volumes sur le fluvial** sont à venir ;
- › **Fiabiliser le scénario d'un approvisionnement depuis la cimenterie Lafarge et de sa capacité à répondre aux contraintes de qualité, d'exigences environnementales, et au volume de CO₂ souhaité ;**
- › **Maintenir les échanges et l'accompagnement des acteurs de la plateforme, ou proches de la plateforme, dans la recherche de débouchés qui font l'objet de travaux en cours et non encore officiels ;**
- › **L'information et le dialogue continu avec l'ensemble des acteurs du territoire**, institutionnels, économiques, scientifiques, associatifs, étudiants et habitants.

SUITE

La démarche proposée pour l'information et la concertation continue du public

Au regard des recommandations formulées par les garants dans le cadre de leur bilan, et des enseignements de la concertation préalable tant sur les thématiques à enjeux que les modalités les plus pertinentes pour animer des échanges constructifs, les maîtres d'ouvrage proposent le dispositif d'information et de concertation continue suivant (considérant qu'il pourra faire l'objet de compléments ou d'ajustements en accord avec les garants nommés) :

> Des réunions publiques

≥ #1 Réunion publique de restitution et d'information complémentaire sur le thème « Risques industriels et impacts »

- *Objectifs* :
 - Partager les points clés du bilan des garants et de la réponse des MOA
 - Présenter la démarche de concertation continue
 - Informer sur la thématique suite aux études conduites
- *Public* : Grand public
- *Calendrier* : Automne 2024 ;

≥ #2 Réunion publique préalable à l'enquête publique et d'information complémentaire sur le thème « Travaux et raccordement »

- *Objectifs* :
 - Compléter la connaissance sur la phase travaux et recueillir les remarques du public
 - Informer et échanger sur le raccordement électrique avec les équipes Rte
 - Présenter les prochaines étapes dont l'enquête publique
- *Public* : Grand public
- *Calendrier* : Printemps 2025 ;

> Comité de suivi avec l'écosystème local et les partenaires

- *Objectifs* : Accompagner le développement du projet autour de thématiques clés en associant les parties prenantes
- *Public* : 1 à 2 référents par entité politique, institutionnelle, économique et socio-professionnelle, associative (dont citoyenne) – listing à consolider avec les garants
- *Calendrier* : 2 réunions, fin 2024 et courant 2025 ;

> Lycée Verguin, une rencontre

- *Objectif* : Répondre à la sollicitation et maintenir les échanges avec la structure
- *Calendrier* : fin 2024 ;

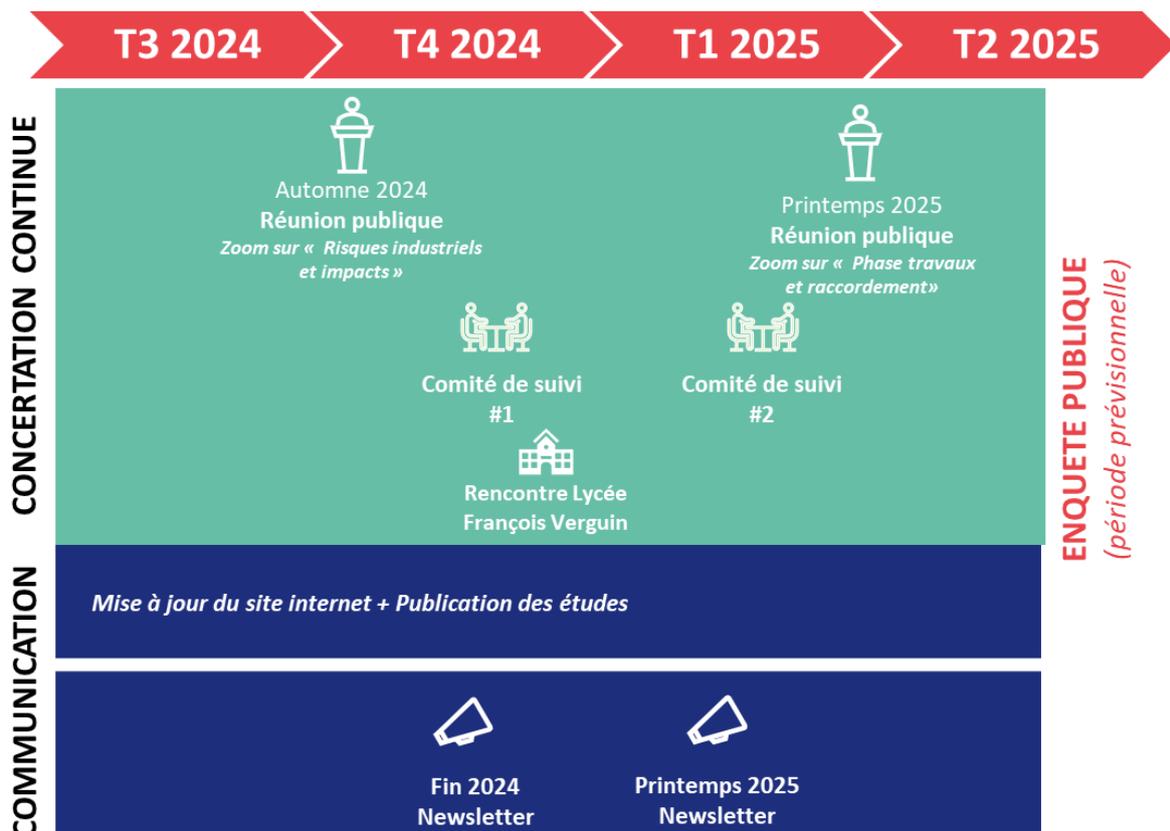
> Le maintien et la mise à jour en continu du site internet du projet

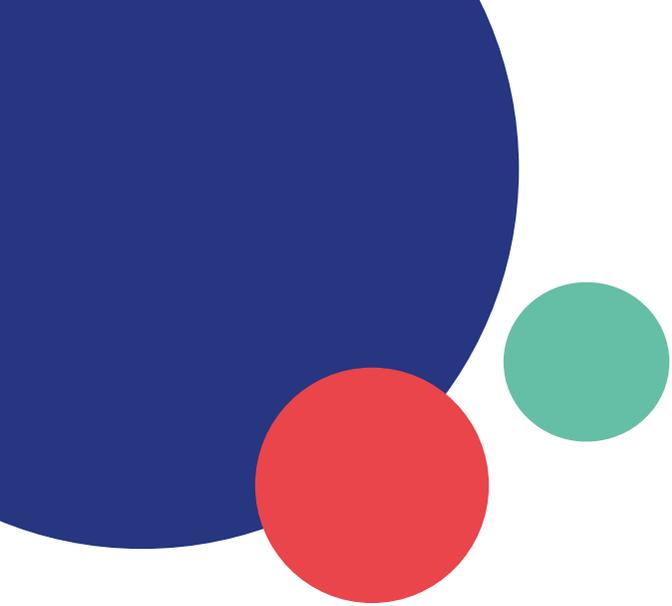
- *Objectif* : Garantir la transparence et une mise à jour régulière de l'information
- *Public* : Grand public
- *Calendrier* : Dès à présent et jusqu'à l'enquête publique ;

› **La réalisation d'une newsletter**

- *Objectif* : Informer sur les temps forts de la concertation continue, les évolutions du projet, ses actualités ;
- *Public* : Grand public (en consultation sur le site internet) + mail d'actualité aux inscrits)
- *Calendrier envisagé* : 2 publications, fin 2024 et courant 2025.

Le calendrier prévisionnel du dispositif de concertation continue envisagé :





ANNEXE

**Les réponses aux demandes de précisions et recommandations
des garants formulées à l'issue de la concertation préalable**



Demande de précisions ou recommandations - 25/03/2024

Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponses	Réponse des maîtres d'ouvrage	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus	Moyens mis en place pour tenir les engagements
<p>1. Pour donner suite aux débats sur l'opportunité du projet, il conviendrait qu'Elyse Energy indique si elle souhaite ou non continuer à réaliser le projet eM-Rhône, comment et pourquoi.</p>	<p>Sur la base des enseignements tirés de la concertation préalable, du bilan des garants et des échanges avec le public, et considérant les différents éléments de contexte évoqués tout au long de la concertation, les maîtres d'ouvrage décident de poursuivre le développement du projet eM-Rhône.</p>	<p>-</p>	<p>-</p>
<p>2. Pour permettre des réponses aux alternatives soumises à la concertation, il est essentiel qu'Elyse Energy précise clairement quelles décisions elle prend sur l'approvisionnement en CO₂ : confirmation de son partenariat avec la cimenterie Lafarge (Teil) avec laquelle elle a déjà conventionné pour l'appel à projet européen dont elle est lauréate ET l'approvisionnement sur la plateforme OSIRIS (voire plus largement) ? ou uniquement avec la cimenterie ? ou uniquement avec la plateforme ? ces données conditionnent les réponses aux autres alternatives.</p>	<p>Dans le cadre de la concertation préalable, plusieurs alternatives ont été proposées en termes d'approvisionnement en CO₂.</p> <p>Le projet eM-Rhône étant lauréat du Fonds européen pour l'innovation, le partenariat avec le site Lafarge du Teil (partenaire de la demande de financement) est confirmé. A ce stade de développement du projet, il a été choisi de privilégier un approvisionnement de base par cette cimenterie. D'autres sources locales sont étudiées pour fiabiliser l'approvisionnement et intégrer d'éventuelles initiatives industrielles sur la plateforme.</p>	<p>Fin 2025</p>	<p>Poursuite des études de solutions d'approvisionnement sur les volets technique, économique et environnemental.</p>
<p>3. Pour donner suite aux alternatives mises au débat sur la ressource en eau, il conviendrait qu'Elyse Energy indique quelle alternative elle retient et pourquoi.</p>	<p>Soucieux des enjeux liés à la ressource en eau sur le territoire et avec un objectif de 0 prélèvement dans la nappe, Elyse Energy s'engage dans la voie du recyclage et de la valorisation des eaux de la plateforme pour alimenter les besoins du projet. Ce choix</p>		



	<p>participe à la démarche vertueuse du développement du projet eM-Rhône.</p> <p>Les études détaillées permettront de valider la faisabilité technique de ce schéma en définissant les moyens de traitement additionnels nécessaires, et en répertoriant les risques associés (notamment les risque de pollution de cette eau par les autres industriels).</p> <p>Si la faisabilité technique est confirmée, la consommation de l'eau recyclée sera considérée comme le cas de base et ce modèle sera prioritaire en phase d'exploitation.</p> <p>Elyse Energy gardera la possibilité d'être alimentée en eau brute non recyclée afin de s'affranchir des aléas et des occurrences de pollution ou d'indisponibilité de l'eau recyclée, indépendantes de sa volonté.</p>	<p>Les résultats de ces études et le choix final seront connus au moment du dépôt du DDAE.</p>	<p>Réalisation des études techniques de ce cas de base en vérifiant la qualité de l'eau.</p> <p>Conventionnement avec la plateforme et/ou les industriels.</p>
<p>4. Pour donner suite aux alternatives mises au débat en lien avec les transports (approvisionnement en dioxyde de carbone, et transport des productions d'e-méthanol), il conviendrait qu'Elyse Energy indique quelles alternatives elle retient et pourquoi.</p>	<p>Les moyens de transports définitifs n'ont pas été arrêtés. L'engagement pris d'utiliser en priorité le fret ferroviaire sera néanmoins respecté.</p> <p>Dans une démarche visant à recourir à des moyens de transports moins carbonés, Elyse Energy acheminera en priorité le CO₂ venant de la cimenterie Lafarge, par train.</p> <p>Le e-méthanol destiné aux industriels de la plateforme sera acheminé par canalisation. Pour l'acheminement du e-méthanol à d'autres industriels, l'objectif sera de maximiser l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et fluviale existante sur ou à proximité de la plateforme. La modalité de transport sera identifiée en concertation avec les commanditaires selon leur localisation.</p>	<p>Fin 2025 pour l'approvisionnement en CO₂</p> <p>En fonction du contrat de vente du produit final</p>	<p>Etude de flux logistiques par train courant d'année 2025</p>

<p>5. Il conviendrait qu'Elyse Energy réponde à la demande d'étudier la faisabilité ou non de produire de l'hydrogène pour un usage local (alimentation de la station hydrogène en projet à proximité).</p>	<p>La production d'hydrogène reste dimensionnée pour répondre aux besoins de production de l'usine eM-Rhône avec une disponibilité non extensible de l'approvisionnement en électricité Elyse Energy est prêt à étudier la possibilité de fournir de l'hydrogène pour un usage local.</p>	<p>Dès que le projet de station hydrogène sera défini, et partagé avec Elyse Energy.</p>	<p>Evaluation de l'impact sur le projet eM-Rhône lorsque les volumes nécessaires au fonctionnement de la station hydrogène seront connus.</p>
<p>6. Il conviendrait qu'Elyse Energy réponde à la demande ou non de travailler sur des partenariats avec les entreprises du périmètre pour permettre la récupération de l'oxygène émit par l'électrolyse</p>	<p>La production d'hydrogène par électrolyse de l'eau génère également de l'oxygène. A ce jour le projet ne prévoit pas de valorisation de ce produit. Toutefois, Elyse Energy reste à l'écoute d'éventuels partenaires qui pourraient être intéressés par cet oxygène.</p>	<p>-</p>	<p>-</p>
<p>7. Il conviendrait que le GIE Osiris réponde aux deux questions laissées sans réponse au sujet de la station d'épuration TREFLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ≥ quels sont les impacts des effluents aqueux sur le Rhône ? ≥ et est-il prévu d'augmenter à moyen terme la capacité de la station Trèfle (comme reporté dans le rapport de l'inspection des Installations classées 2022-IS107 RT du 29 juin 2022) ? 	<p>L'installation est en conformité avec les normes européennes les plus avancées (IED). Selon les informations communiquées par le GIE, diverses études sont envisagées comme par exemple une étude éco-toxicologique portant sur les effluents aqueux de la plateforme Osiris.</p> <p>Les besoins d'extension de capacité de la station biologique Trèfle tels que discutés en 2022 ne sont plus d'actualité. Toutefois, si les besoins générés par de nouveaux clients du GIE Osiris (Elyse Energy ou autres) venaient à nécessiter une augmentation des capacités, cette possibilité serait réinterrogée. Les études actuellement menées par Elyse Energy sur ses propres rejets permettront de répondre à la question de la nécessité d'augmenter ou non la capacité de la station TREFLE.</p>	<p>Fin 2024 pour la contribution Elyse Energy aux rejets dans la station</p>	<p>Réalisation des études menées par Elyse Energy sur ses propres rejets</p>



Demande de précisions ou recommandations - 25/03/2024

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participants.	Réponse des maitres d'ouvrage	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus	Moyens mis en place pour tenir les engagements
<p>1. Organiser une réunion publique de restitution (reddition des comptes) suite à la publication du présent bilan des garants et de la réponse d'Elyse Energy et de RTE.</p>	<p>Organisation d'une réunion publique de restitution en cohérence avec le calendrier de dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale. Présentation à cette occasion des premiers arbitrages concernant les alternatives et un zoom sur la thématique « risques industriels et impacts »</p>	<p>Automne 2024</p>	<p>Réunion publique</p>
<p>2. Si la décision est prise de poursuivre le projet eM-Rhône, proposer un dispositif de concertation continue et des modalités de concertation jusqu'à l'enquête publique dans le respect des principes portés par la CNDP. Les garants insistent pour que le site internet dédié à la concertation (www.em-rhone-concertation.fr) reste actif.</p>	<p>Le site internet de la concertation restera actif et fonctionnel jusqu'à l'enquête publique, avec des mises à jour régulières dans une volonté de proposer une base de données qualitative d'informations.</p> <p>Un dispositif d'information et concertation continue est détaillée dans la réponse des maitres d'ouvrage. Il propose notamment l'organisation de réunions publiques, la création d'un comité de suivi ou encore la réalisation de newsletters (cf. ligne 4 du tableau).</p> <p>Par ailleurs, un compte rendu de l'évènement organisé le 24 janvier 2024, à destination des élèves du Lycée Professionnel François Verguin sera publié sur le site internet, puis suivi d'une rencontre à l'automne 2024.</p>	<p>Immédiat et en continu</p> <p>2024 – 2025</p> <p>Juin 2024</p>	<p>Site internet du projet</p> <p>Supports de communication et rencontres du public</p> <p>Publication sur le site internet</p>



<p>3. Donner suites aux engagements pris par Elyse Energy lors de la concertation préalable en informant régulièrement le public des évolutions du projet en la matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer le public sur l'évolution du rendement énergétique, pour donner suite aux engagements pris par Elyse Energy lors de la concertation préalable de l'optimiser le plus possible. - Informer le public sur l'évolution du bilan carbone pour donner suite aux engagements pris par Elyse Energy lors de la concertation préalable de l'optimiser le plus possible. - Informer le public sur le résultat des négociations des contrats de fourniture pour donner suite aux engagements pris par Elyse Energy lors de la concertation préalable de privilégier une électricité d'origine renouvelable. <p>≥ Informer le public sur les émanations polluantes qui sortiraient dans l'air et dans l'eau, et sur les mesures qui seraient mises en œuvre pour les limiter (filtres...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer le public sur l'évolution de la consommation de l'eau pour donner suite aux engagements pris par Elyse Energy lors de la concertation préalable de réutiliser au maximum pour ses besoins de refroidissement l'eau rejetée par les autres industriels de la plateforme 	<p>Elyse Energy informera sur la mise à jour du rendement énergétique. L'équipe étudie le recyclage de ses déchets afin de les valoriser énergétiquement ainsi que les solutions de transports.</p> <p>Elyse Energy informera sur la mise à jour du bilan carbone qui sera publié durant la concertation continue.</p> <p>Les négociations se poursuivent jusqu'à la décision finale d'investissement. Les informations relatives aux contrats de fourniture relèvent de la confidentialité du projet, seules des données relatives à la consommation seront communicables.</p> <p>Elyse Energy informera sur la mise à jour de ces informations dans le cadre de la concertation continue après dépôt du DDAE.</p> <p>Elyse Energy informera sur la mise à jour des données relatives à la consommation d'eau et aux moyens techniques mobilisés après dépôt du DDAE.</p>	<p>Début 2025</p> <p>Début 2025</p> <p>-</p>	<p>Partage des informations via le site internet, les newsletters et les réunions publiques</p>
---	--	--	---

<p>- Etudier la possibilité de prélever l'eau en superficie et non souterraine pour les besoins en refroidissement</p> <p>≥ Apporter des estimations chiffrées des retombées financières annuelles du projet eM-Rhône</p>	<p>Une réflexion globale est menée avec le GIE et sera partagée dans les meilleurs délais.</p> <p>Il sera communiqué une estimation des retombées fiscales pour l'Etat et le territoire (estimation disponible après la décision finale d'investissement)</p>	<p>2025-2026</p>	
<p>4. Rythmer la concertation continue par quelques temps forts afin de mettre en débat l'avancée du projet accompagnée des nouvelles informations. Sur chacun d'eux, une attention sera portée à l'accessibilité et à la pédagogie des informations transmises et sur un large temps d'expression du public. Les garants recommandent de s'appuyer de manière plus directe sur les élus locaux pour conduire cette concertation continue et mobiliser davantage les riverains tout en poursuivant la relation étroite avec le GIE OSIRIS.</p>	<p>La concertation continue sera jalonnée de temps d'échanges, notamment avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 réunions publiques avec des zoom thématiques - 2 rencontres du Comité de suivi mis en place - 1 rencontre avec le Lycée Professionnel François Verguin <p>En complément, Elyse Energy propose de revenir vers les élus et partenaires dont le GIE présents lors de la concertation préalable pour identifier des temps / axes de travail forts à approfondir d'ici l'enquête publique</p>	<p>2024-2025</p>	<p>Evènements de concertation multiformats</p>
<p>5. Approfondir la proposition formulée lors de la concertation préalable de créer un « corridor vert » à partir du talus de la friche actuelle en lien avec les entreprises à proximité et d'engager avec la plateforme et les industriels une réflexion sur une meilleure intégration paysagère et la préservation de la biodiversité à l'échelle de la plateforme.</p>	<p>Le projet eM-Rhône s'inscrit dans une démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) globale. La proposition de créer un « corridor vert » en collaboration avec les entreprises locales, est une initiative qui implique dans un</p>	<p>Fin 2024 + T1 2025</p>	<p>Ce sujet pourra faire l'objet d'échanges avec les parties prenantes sur la plateforme et le territoire pour faire émerger des orientations/actions collectives.</p>

	<p>premier temps une concertation avec ces partenaires.</p> <p>Concernant le talus, Elyse Energy doit préalablement évaluer attentivement les risques associés à ce talus, tels que les éboulements et la gestion des eaux pluviales. Si des mesures de compensation écologique sont envisageables sans compromettre la sécurité et la stabilité de la zone, elles pourront être considérées. L'étude des risques nécessite une analyse approfondie par des experts pour garantir des décisions éclairées.</p>		
6. Continuer à contribuer activement aux synergies industrielles et à la dynamique territoriale en devenant « un moteur de rénovation industrielle pour une chimie durable » en poursuivant un dialogue territorial avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire.	Elyse Energy propose de maintenir les rencontres avec les industriels de la plateforme (comité de suivi ou réunions de travail) pour maintenir la collaboration pour la conception du projet : points d'actualité sur le projet et échanges sur la dynamique locale.	2024-2025	Rencontre semestrielle
7. Articuler la concertation règlementaire dit Fontaine, que RTE (réseau de transport d'électricité), co-maître d'ouvrage de ce projet, doit conduire, avec la concertation préalable qui se termine. Ces deux concertations sont complémentaires.	RTE engagera la concertation Fontaine à l'issue de la concertation préalable CNDP, dans le courant de l'année 2024. Le travail de pédagogie mis en œuvre n'a pas fait émerger de point bloquant ou de re-questionnement majeur concernant le raccordement électrique mais RTE restera à l'écoute du territoire et de ses acteurs lors de la concertation Fontaine menée sous l'égide du préfet de l'Isère.	Année 2024	Objet traité lors d'une réunion publique. Concertation Fontaine sous l'égide du préfet de l'Isère dont les modalités précises (procédures de concertation écrite ou réunion plénière) sont à définir par la DREAL.